



Association E.V.A. 08
1, rue des Iris
08260 Antheny
www.eva08.org

Le 7 juillet 2015

Chers adhérents et sympathisants,

Tout d'abord, le repas organisé le 31 mai à Maubert fut une réussite avec 70 convives, une belle exposition de photos, une tombola avec de nombreux lots collectés chez les commerçants et des amis ; l'ambiance a été joyeuse et conviviale. Ce fut aussi l'occasion devant quelques officiels de dévoiler la maquette du projet et d'officialiser le nom que nous avons choisi pour ce futur habitat groupé : nous l'appellerons désormais

Le Pré aux fleurs.

En fait ce n'est pas tout à fait du futur puisque les 4 bâtiments sont sortis de terre et seront livrés en décembre... 3 des 6 logements ne sont pas encore retenus : ces 3 logements de 64 et 74 M2 s'adressent à des personnes seules ou des couples à faible revenu .. et qui partagent l'esprit de notre charte.

L'assemblée générale a eu lieu le 25 juin. (Le compte rendu est à lire sur le site [www. EVA08.org](http://www.EVA08.org))
Le conseil d'administration s'est étoffé puisqu'il comporte maintenant 17 membres dont 7 nouveaux.

Avant l'AG nous avons fait une visite sur le chantier du « Pré aux fleurs » ainsi nous avons pu nous rendre compte de l'avancée des constructions en cours et Pierre Gaudin directeur des travaux au Chênelet a su nous montrer la qualité des logements.

Suite à l'AG le Conseil d'administration (fort maintenant de 17 membres), s'est réuni . Après une longue discussion, nous avons décidé de reporter l'élection du nouveau bureau au mois de septembre, et ainsi avoir bien le temps de réfléchir au rôle de chacun dans tout ce qui reste à faire. Nous avons décidé de créer des groupes de travail afin de répartir les tâches et avancer efficacement dans le rôle que l'association aura à tenir.

La 2^{ème} tranche pourra démarrer quand les logements en cours seront terminés et habités, et aussi que le projet financement sera bouclé.

Nous rappelons que la collecte de fonds lancée en avril 2014 est toujours d'actualité. Un merci chaleureux à ceux qui ont déjà participé (soit 8250 euros de parts sociales et 3080 euros de dons pour 14 personnes)
Donc 2 possibilités : soit faire un don à l'association Le Chênelet contre revenu fiscal

Ou prise de parts à la SARL Groupe Chênelet.

Nous rappelons aussi à ceux qui ont oublié que la cotisation à EVA 08 pour 2015 est de 10 euros.

Bon temps de vacances à tous.

Bien amicalement

pour l'équipe d'animation.

Jean et Anne-Marie Watier